

PROGRAMME ÉTÉ 2026

# Mini-séjours

CAPE  
D'INVISIBILITÉ

MESSAGE  
SECRET  
Durant



Centre de la Vallée de la Saône

**QUATRE MINI-SÉJOURS** sont organisés pour inciter à la découverte et la pratique d'activités particulières, offrant aux plus jeunes la possibilité de vivre une aventure, une expérience en dehors de la structure familiale. À travers ces camps, nous favorisons l'intégration sociale de l'enfant, l'acquisition d'autonomie individuelle et collective. Chaque camp dispose de 20 places.

Vous pouvez dès à présent exprimer vos choix par ordre de préférence et envoyer votre dossier d'inscription à l'ACSSQ. Compte tenu du nombre restreint de places, **les préinscriptions se clôturent le vendredi 5 juin 2026 à midi.**

**Le 19 juin, nous validons les inscriptions.** Elles seront validées par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles. Les enfants faisant plusieurs camps et n'ayant pu obtenir satisfaction pour leur premier choix seront prioritaires pour l'inscription aux autres camps. Les enfants n'ayant pas participé aux mini-séjours en 2025 sont prioritaires sur les camps 2026.

L'inscription définitive des enfants aux séjours **ne sera validée qu'à réception du règlement des séjours, avant le mardi 30 juin.**

## TARIFS

Le tarif comprend les frais d'organisation et d'encadrement, les transports, l'hébergement et la nourriture, ainsi que le matériel pédagogique. **Par ailleurs, l'adhésion 2026 à l'ACSSQ au nom d'un des deux parents responsables est obligatoire (14 € par an).**

Prix séjour Quotient familial	Résidents des communes qui financent*	Résidents des communes qui ne financent pas
Inf. à 500	250 €	320 €
De 501 à 700	260 €	330 €
De 701 à 1000	270 €	345 €
De 1100 à 1300	280 €	355 €
De 1301 à 1500	300 €	385 €
De 1501 à 1700	320 €	455 €
Sup à 1900	335 €	470 €

\* Communes finançant les mini-séjours : Abriès-Ristol, Aiguilles, Arvieux, Château-Ville-Vieille, Ceillac, Molines-en-Queyras, Saint-Véran et Réotier.

# PROGRAMME

Du 13 au 17 juillet

8-12 ans

Camping des Iscles à Eygliers

## Entre rivières et alpages



Plonge dans une semaine rafraîchissante et pleine d'aventure ! Chaque jour, laisse-toi porter par le courant et l'envie d'évasion. Entre baignades au plan d'eau, sensations en rivière et activités nautiques, deviens un vrai marin d'eau douce. Puis, rejoins les alpages pour rencontrer les animaux et découvrir les savoir-faire locaux. Un séjour mêlant jeux, sensations et découvertes pour vivre la montagne autrement.

Du 20 au 24 juillet

8-12 ans

Camping des Iscles à Eygliers

## Les Explorateur·ices du Son



Ouvre grand tes oreilles et tes yeux pour découvrir ce que ton environnement te raconte ! Pendant ce séjour, nous apprendrons à capter les ambiances sonores grâce à des ateliers accompagnés par Marion Paquet, journaliste et documentariste. Ensemble, nous créerons une carte postale sonore unique du plan d'eau et des alentours. Nous prendrons aussi de la hauteur lors d'une séance d'escalade pour explorer autrement notre environnement.

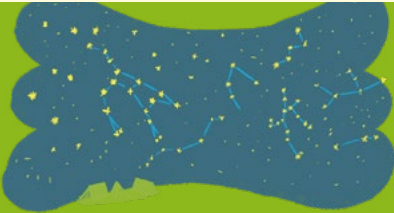
Du 27 juillet au 31 juillet

8 - 12 ans

Aiguilles

10<sup>e</sup>  
ÉDITION !

## La tête dans les étoiles



Retour en montagne pour la 10<sup>e</sup> édition de ce séjour itinérant, organisé en partenariat avec le Parc naturel régional du Queyras. Après deux jours au camping du Gouret pour se préparer et faire connaissance avec nos amis les ânes, nous partirons pour trois jours d'itinérance dans le vallon de Peynin. Entre découverte de la montagne, observation de la faune et de la flore, et vie en plein air, viens rejoindre la marche et vivre une aventure inoubliable !

Du 3 au 7 août

6 - 8 ans

Camping des Iscles à Eygliers

## Le Sport fait son spectacle



Envie de bouger, de t'amuser et rigoler ? Viens vivre un séjour plein d'énergie, rempli d'activités sportives telles que l'accrobranche et des grands jeux rigolos. Seul ou en équipe, tu pourras explorer différents univers, relever des challenges, te dépasser et partager une aventure spectaculaire ! Et pour finir la semaine en beauté, participe à l'Agora du sport à Aiguilles, un grand événement où tu retrouveras plein d'autres enfants du Queyras et vivras de belles rencontres qui rendront ton séjour encore plus inoubliable !

# RÈGLEMENT PARTIEL POUR QUE ÇA ROULE !

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront effectuées auprès de l'ACSSQ. Compte tenu de notre engagement auprès des enfants, des parents, des prestataires, des animateurs, des communes qui financent, nous sommes contraints de régler les modalités d'inscription. Celles-ci impliquent l'adhésion aux conditions générales de vente et **ne seront valides qu'à réception du règlement total des réservations, qui devra être envoyé avant le 30 juin 2025.** Il peut se faire par 1, 2 ou 3 chèques que nous encaisserons aux dates de votre choix. L'attestation de règlement envoyée après le paiement tient lieu de confirmation d'inscription.

Une **fiche technique récapitulative** de tous les détails organisationnels de chaque camp vous sera remise lors de la validation de votre inscription.

Les enfants résidants sur les communes finançant notre équipement sont prioritaires (Abriès-Ristolas, Aiguilles, Arvieux, Château-Ville-Vieille, Ceillac, Molines-en-Queyras, Saint-Véran et Réotier). S'il reste des places disponibles, les séjours sont accessibles aux enfants des autres communes du Guillestrois-Queyras et extérieurs au territoire.

**Nouveauté 2026 : vous pouvez vous inscrire lors d'une permanence qui se tiendra à Guillestre le lundi 1<sup>er</sup> juin de 9 H 30 à 11 H 30 dans les locaux de l'association Pics et Colegram Place du portail (espace marché de Guillestre).**

## PARTICULARITÉS

Le séjour « Tête dans les étoiles », organisé avec le Parc Naturel Régional du Queyras, est en priorité réservé aux enfants des communes finançant notre équipement. Dans un second temps, seront retenus les enfants habitant sur les communes du PNRQ. Enfin, s'il reste des places, les enfants des autres communes pourront s'inscrire.

Pour le séjour n°1 : « entre rivières et alpages », une attestation d'aisance aquatique doit être fournie lors de l'inscription.

## ANNULATION

Si vous annulez un séjour dans un délai d'urgence, la somme de 25 € par personne sera retenue pour couvrir les frais de dossier. Vous en serez informés par mail ou par téléphone et recevrez une confirmation par courrier qui la rendra effective.

**Si vous annulez après le 3 juillet,**

le séjour ne sera pas remboursé, sauf pour raison médicale. Ne pourront prétendre à un remboursement : tout participant interrompant un séjour de son fait ou celui contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de conduite non respectueuse du groupe.

### **Nous annulons un mini-séjour :**

Les participants seront prévenus par téléphone et par mail dans un délai respectueux de 5 jours, excepté en cas d'urgence.

Ils seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à une indemnité. Pour toute raison jugée valable par le responsable, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme. Un mini-séjour ne pourra être maintenu que si un minimum de 12 enfants est inscrit.

## **CONDITIONS SANITAIRES**

La programmation des séjours pourra

être modifiée et adaptée selon l'évolution des conditions sanitaires et les réglementations gouvernementales. Un protocole sanitaire pourra être mis en place au besoin. Si c'est le cas, il sera communiqué aux familles en amont.

## **DISPERSIONS**

Un rendez vous sera fixé en début de séjour, afin de permettre un temps de partage entre les parents et l'équipe pédagogique. Ce temps permettra de communiquer sur le fonctionnement et le programme de chaque semaine.

En fin de séjour, les enfants de moins de 11 ans devront être pris en charge par un parent connu ou une personne habilitée. **C'est aussi l'occasion de partager avec l'équipe d'animation sur la vie du séjour et ce que votre enfant a vécu durant cette aventure !**

Retrouvez notre projet éducatif et pédagogique, ainsi que l'intégralité du règlement des mini-séjours sur <https://www.queyras.org/jeunesse/>

## **INSCRIPTION ET RÉSERVATION AUX MINI-SÉJOURS**

**Séverine Buès, responsable administratif et comptable :**

**04 92 46 69 01 et [severine.acssq@queyras.org](mailto:severine.acssq@queyras.org)**

## **RENSEIGNEMENTS ET URGENCES**

**Marion Bernard, directrice des mini-séjours 07 67 26 11 91**

**ACSSQ : 04 92 46 82 55**

**Pascale Tonda, directrice de l'ACSSQ : 07 81 68 07 55**

Association culturelle sociale et sportive du Queyras - Centre social rural intercommunal

303, route de la Chalp, le Grand Laus, 05470 Aiguilles

Tél : 04 92 46 82 55 - [acssq.queyras@queyras.org](mailto:acssq.queyras@queyras.org) - [www.queyras.org](http://www.queyras.org)

SIRET : 38746393800044 - Association loi 1901 n° 33/82

# AIDES AUX VACANCES PAR LA CAF



## AVE

Pour aider les enfants à partir en vacances, les Caf proposent à leurs allocataires, sous condition de ressources, une Aide aux Vacances Enfants (AVE) en tiers payant. La famille ne paie que le reste à charge une fois son aide déduite.



1. La famille reçoit **la notification d'aide aux vacances**



2. La famille se connecte sur le site VACAF ([www.vacaf.org](http://www.vacaf.org)) pour **sélectionner l'organisateur de séjours ou le séjour de vacances de son/ses enfant(s)**



3. La famille **téléphone à l'organisateur de séjours**

4. L'organisateur de séjours vérifie **l'éligibilité de la famille** sur le site VACAF



5. Il **créé une réservation** et **enregistre l'enfant pour calculer le montant d'aide**



6. Une fois le séjour effectué, il procède à sa **facturation**



7. VACAF procède au traitement du séjour et **paie l'aide AVE à l'organisateur** de séjours.

## PASS COLO

Le Pass colo est un dispositif d'État ayant pour objectif de faciliter le départ en colonie des enfants de 11 ans (nés en 2015) des familles bénéficiant d'un QF inférieur ou égal à 1500 €.

Pour être éligible au Pass colo, l'enfant concerné doit être né en 2015 et la famille doit avoir un QF inférieur ou égal à 1500 € (QF de février 2026). Le Pass colo participe au financement d'un séjour collectif d'au moins 4 nuits/5 jours. Les enfants nés en 2014 ne l'ayant pas utilisé peuvent en bénéficier.

Cette aide aux vacances est versée selon le principe du tiers payant et permet aux familles bénéficiaires de ne pas effectuer l'avance des frais. Elles devront uniquement s'acquitter du reste à charge. Son montant variera en fonction des ressources de la famille :

350 € pour les QF de moins de 200 €

300 € pour les QF compris entre 201 et 700 €

250 € pour les QF compris entre 701 et 1200 €

200 € pour les QF compris entre 1201 et 1500 €

L'aide Pass colo pourra être complétée par d'autres aides pour réduire le reste à charge : aides des collectivités, d'un CSE, de l'ANCV, AVE, ...

Pour de plus amples informations sur le dispositif Pass colo, nous vous invitons à consulter le site : <https://jeunes.gouv.fr/passcolo>





# BULLETIN D'INSCRIPTION mini-séjours 2026

## ENFANT

Prénom de l'enfant.....

Nom de l'enfant.....

Date de naissance.....

## RESPONSABLE LÉGAL > PERSONNE À FACTURER

Prénom.....

Nom.....

Téléphone ..... Mail.....

Adresse.....

N°Sécurité Sociale.....

Département..... N° d'allocataire CAF .....

## AUTRE RESPONSABLE LÉGAL

Prénom.....

Nom.....

Téléphone ..... Adresse.....

Dans la colonne CHOIX, numérotez les séjours souhaités par ordre de préférence : 1er choix, 2e choix, etc. Inscrivez OU ou ET si votre enfant souhaite faire 1 ou 2 séjours.

	Choix
Séjour du 13 au 17 juillet - <i>Entre rivières et alpages !</i>	
Séjour du 20 au 24 juillet - <i>Les Explorateur-trices du son</i>	
Séjour du 27 juillet au 31 juillet - <i>La tête dans les étoiles 10<sup>e</sup> édition</i>	
Séjour du 3 au 7 août - <i>Le Sport fait son spectacle</i>	

Tournez svp

**J'autorise l'ACSSQ à utiliser des photos** de mon enfant prises dans le cadre des mini-séjours. Les photographies et textes qui s'y rapportent ne devront pas porter atteinte à mon enfant ou / et à ma vie privée.

OUI

NON

**En l'absence de réponse, nous considérons un accord de votre part.**

**J'accepte de faire partie du groupe WhatsApp** relatif aux séjours auxquels participe mon enfant. Dans ce cadre, j'accepte de recevoir des messages des animateurs. J'accepte que des photos de mon enfant y soient diffusées à l'ensemble des membres du groupe et que mon numéro y soit visible.

OUI

NON

**En l'absence de réponse, nous considérons un accord de votre part.**

**Ce bulletin d'inscription doit être accompagné**  
> **de la fiche sanitaire (téléchargeable sur le site queyras.org)**  
> **de la copie du carnet de santé de l'enfant**

Date et signature

En signant, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et du règlement intérieur des mini-séjours.



Molines en Queyras



Ceillac



Saint-Véran



Abriès-Ristolas



Aiguilles



Arvieux



Château Ville-Vieille



Réotier

